

LICENCE PROFESSIONNELLE

Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse

Parcours : Techniques journalistiques pour les nouveaux médias

ANNEE 2018- 2019

Responsable de la formation :
Didier ZARAYA

UFR de rattachement :
Culture et Communication (CC)

Secrétariat :
Bât. A, salle 334
Tél. : 01 49 40 66 56 / 71 02

Courrier électronique :
alison.frezal@univ-paris8.fr

Site Internet :
<http://com-media.univ-paris8.fr>

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPETENCES VISEES

La licence professionnelle vise la formation pluridisciplinaire et polyvalente de personnels rapidement opérationnels dans le domaine de l'audiovisuel et de la valorisation multimédia des contenus : conception, production, réalisation, cadrage, montage, rédaction, Web.

Ce diplôme trouve sa pertinence dans la prise en compte des mutations du champ médiatique et de la multiplication de contenus sans valorisation médiatique. À ce titre, la double compétence technique et universitaire est recherchée, pour ce qu'elle autorise de flexibilité et d'anticipation des mutations techniques.

FORMATION CONTINUE

Quel que soit votre statut (salarié, demandeur d'emploi, professionnel libéral...) ce diplôme peut être suivi en formation continue. Conseils pour le financement, devis et suivi administratif auprès du service Formation Permanente au 01 49 40 70 70, info-sfp@univ-paris8.fr ou sur www.fp.univ-paris8.fr

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les étudiants diplômés sont recrutés dans les rédactions des chaînes locales et nationales, dans la presse écrite régionale, dans la presse hebdomadaire, dans les agences de presse en tant que journalistes rédacteurs web, journalistes reporters d'images, documentaristes, concepteurs de documents audiovisuels pour les sites d'information.

CONDITIONS D'ACCES

Titulaires de diplômes de niveau bac+2 : BTS « Communication », BTS « Communication et industries graphiques », BTS « Design graphique, option Communication et médias imprimés », BTS « communication et industrie graphique », BTS « édition », BTS « Métiers de l'audiovisuel », BTS « Édition », DUT « Information et communication », DUT « Métiers du multimédia et de l'internet », Diplômes des métiers de l'art (DMA).

Étudiants de 2^{ème} année de licence « Information - communication » au minimum (120 ECTS).

Étudiants ayant un titre ou un diplôme équivalent

Les candidats sont soumis à des épreuves d'admission vérifiant la pertinence de leur orientation : dossier universitaire, portfolio et entretien.

Nombre de places : 15

ORGANISATION ET CONTENU DE L'ENSEIGNEMENT

L'année universitaire débute par une semaine d'intégration consacrée à la rencontre avec des professionnels au sein des grandes rédactions parisiennes. La formation alterne cours et ateliers de réalisation (radio, photo, vidéo) tout au long de l'année.

Enseignements en Sciences de l'information et de la communication (10 cours - 23 ECTS - 248 h)

- Panorama des métiers du journalisme (20h)
- Sociologie du journalisme (36h)
- Ethique et pratiques du journalisme (36h)
- Connaissance des lieux de débat, conférences avec professionnels (20h)
- Histoire du journalisme et des médias (36h)
- Décryptage de l'information / décryptage des médias (20h)
- Techniques d'écriture I (portrait, interview, éditorial) (20h)
- Techniques d'écriture II (reportage, enquête) (20h)
- Langue anglaise appliquée au champ médiatique (20h)
- Langue anglaise orale, technique d'interview (20h)

Liste des enseignements en audiovisuel (8 cours - 24 ECTS - 240h)

- Captation et éclairage (30h)
- Prises de son, montage et mixage (30h)
- Montage et postproduction (30h)
- Édition multimédia (30h)
- Méthodes de recherche et d'information (30h)
- Atelier de réalisation I (30h)
- Atelier de réalisation II (30h)
- Atelier de réalisation III (30h)

Liste des enseignements professionnels (2 cours - 13 ECTS)

- Projet tuteuré (20h)
- Stage (420h)

STAGE

Le stage en entreprise se déroule sur 12 semaines minimum.

Possibilité de faire ce stage à l'étranger.

Rédaction d'un mémoire d'entreprise avec soutenance devant un jury d'enseignants et de professionnels.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Présence obligatoire à tous les cours et ateliers de réalisation.

Contrôle continu.